

Nos rituels sont-ils «authentiques et traditionnels»?

par Alain Bernheim - Post Tenebras Lux, Zürich

Dans le N. 6/7 1991 d'«Alpina», le problème de l'authenticité traditionnelle des rituels que nous employons a été posé. La maison d'édition Slatkine vient de publier en 1991 le fac-similé manuscrit des *Rituels du Rite Français Moderne (1786)*. Pour comprendre l'intérêt de ce document et dans quelle mesure son analyse peut éclairer la question de savoir si un rituel est «authentique et traditionnel», il est nécessaire de commencer par rappeler ce que nous savons des cérémonies maçonniques du début du 18^{ème} siècle.

Que nous apprennent les plus anciens documents maçonniques écrits en anglais?

Tout ce que nous savons des anciennes cérémonies maçonniques en Grande-Bretagne se trouve réuni dans un livre intitulé *The Early Masonic Catechisms*, publié en 1943 par Douglas Knoop, G. P. Jones et Douglas Hamer. Une seconde édition de cet ouvrage, revue et complétée, fut publiée en 1963, avec une Préface de Harry Carr. Elle comprend notamment la transcription de dix manuscrits (*catechisms*) et de dix divulgations imprimées.

Les trois plus anciens manuscrits transcrits dans ce livre proviennent d'Écosse et furent écrits dans les années 1700, c'est-à-dire avant qu'aucune Grande Loge au monde n'ait été fondée. Ils sont divisés en deux parties distinctes: l'une comprend les questions et les réponses que l'on posait à un Maçon qui affirmait être en possession du «Mot de Maçon» avant de le reconnaître (comme tel). Ces questions et réponses deviendront ce que nous appelons aujourd'hui instructions ou mémentos (les Anglais les appellent *catechisms* ou *lectures*) et donneront naissance au milieu du 18^{ème} siècle à l'ouverture et à la clôture rituelle des travaux d'une loge. L'autre partie décrit notamment une cérémonie se rapportant à la communication du «Mot de Maçon» à un Apprenti. Cette cérémonie est l'ancêtre de ce que nous appelons aujourd'hui initiation, passage et élévation, c'est-à-dire la manière de recevoir un profane dans la Franc-Maçonnerie (l'initier comme Apprenti), puis de lui conférer deux autres grades, ceux de Compagnon et de Maître. La première divulgation imprimée fut publiée à Londres en avril 1723. La dernière divulgation de cette première période, *Masonry Dissected* de Samuel Prichard, date d'octobre 1730. Ce texte célèbre est particulièrement intéressant pour deux raisons: il est le premier à reproduire en trois parties séparées les questions et les réponses concernant les grades d'Apprenti, de Compagnon et de Maître; il est également le premier à narrer les circonstances dans lesquelles l'architecte Hiram fut assassiné. Comme la mention de ce meurtre ne se trouve ni dans la Bible ni dans les *Old Charges* (les anciens manuscrits des maçons opératifs), on peut en conclure que son récit a dû être inventé aux environs de 1730.

Aucun de ces vingt textes ne constitue un «rituel» au sens contemporain du mot, c'est-à-dire le dialogue et la description des actions ac-

complies pour ouvrir et fermer les travaux d'une loge, ou pour conférer un grade. Mais presque tous comprennent différentes versions du serment que prêtait, comme aujourd'hui, un nouveau Maçon, serment par lequel il s'engageait, sous peine de châtements graves, à ne révéler d'aucune manière les secrets qui lui avaient été transmis. Les précédentes générations d'historiens maçonniques en tiraient la conclusion apparemment logique qu'on ne saurait accorder d'authenticité aux textes de ces divulgations puisqu'ils ne pouvaient avoir été écrits que par des parjures... Jusqu'au jour où le hasard fit qu'on s'aperçut que quelques lignes écrites en 1702 dans le Livre d'Architecture d'une loge d'Écosse se retrouvaient presque identiquement dans les anciens manuscrits des années 1700 (cf. Harry Carr, *AQC* 63, 1950, pp. 259-263). Les historiens anglais comprirent alors qu'il convenait de ne pas confondre les documents manuscrits qui avaient sans doute servi d'aide-mémoire, avec certains textes imprimés, publiés dans le but de ridiculiser la Franc-Maçonnerie ou de lui porter tort. Ils en conclurent que plusieurs de ces textes étaient très vraisemblablement authentiques.

Ils estiment d'autre part qu'aucune autre divulgation de caractère authentique ne fut publiée en anglais pendant la période comprise entre octobre 1730 et avril 1760. Pour cette raison, ils admettent être incapables de suivre au moyen de documents l'évolution de leur propre rituel pendant trente années et ne pouvoir formuler que des hypothèses¹⁾. De plus, tout en considérant que *Masonry Dissected* (1730) de Prichard présente des caractères d'authenticité, ils ne considèrent pas que ce texte est «complet», notamment parce qu'il n'y est fait aucune mention de prières²⁾ (on sait que dans les rituels contemporains différentes prières sont utilisées en Grande-Bretagne, à l'ouverture et à la clôture des travaux).

Que savons-nous des plus anciennes cérémonies maçonniques, décrites en français?

Pendant ces trente années de silence apparent en Grande-Bretagne, une demi-douzaine de divulgations furent publiées en France. *Réception d'un Frey=Maçon* est le plus ancien texte connu, écrit en français, prétendant divulguer une cérémonie maçonnique. Il a été publié par le Lieutenant de Police René Héroult en décembre 1737 à Paris dans le but de ridiculiser les Francs-Maçons et fut réimprimé en français et dans plusieurs langues étrangères, notamment en anglais, dans plusieurs journaux et brochures publiés dans différents pays. Il décrit une seule cérémonie comportant la communication de deux mots (J. et B.) et ne comporte pas de «catéchisme». Plusieurs autres divulgations apparaissent en 1744 et en 1745. Toutes, sauf *Le Secret des Francs-Maçons*, contiennent un «catéchisme», certaines reproduisent des «tableaux» ou «tapis» de Loge. Trois de ces textes ont été reproduits en fac-similés: *Réception d'un Frey=Maçon* (1737),

L'Ordre des Francs-Maçons Trahi (1745) et *Le Sceau Rompu* (1745). Le serment de l'Apprenti étant sensiblement identique en France et en Angleterre, la question est bien évidemment de savoir dans quelle mesure ces divulgations françaises reflètent les cérémonies maçonniques de cette époque.

Que savons-nous des rituels maçonniques du 18^{ème} siècle?

Le premier dialogue utilisé pour ouvrir les travaux d'une loge se trouve dans une divulgation d'une centaine de pages, écrite en français mais imprimée à Londres en 1751, intitulée *Le Maçon Démasqué ou Le Vrai Secret des Francs-Maçons*. L'auteur de ce livre déclare expressément y décrire les circonstances de son initiation dans une loge de Londres. Il y a beaucoup de ressemblances entre ce texte et les divulgations françaises antérieures. L'historien Harry Carr et ses collègues anglais refusent cependant d'admettre que ce texte puisse décrire le rituel anglais. L'argumentation employée est singulière: on lit en effet que «*La description des cérémonies et plusieurs autres détails décrits par l'auteur (du Maçon Démasqué) sont irréconciliables avec ce qui est connu des usages des loges anglaises de cette période*»³⁾. Or nous venons de voir, de l'aveu du même Harry Carr, qu'aucun document anglais ne permet de savoir ce que fut l'évolution du rituel en Angleterre pendant les années 1730-1760.

Un événement de la plus grande importance se produit, également à Londres en 1751: cinq loges de Francs-Maçons en majorité irlandais créent une Grande Loge rivale de celle qui avait été créée en 1717⁴⁾. Ce ne sont nullement des «schismatiques» comme on l'a cru et écrit pendant longtemps, car ils n'avaient jamais fait partie de la Grande Loge fondée en 1717. Mais ils estiment que les cérémonies pratiquées par la Grande Loge de 1717 (qu'ils dénomment «Grande Loge des Modernes» par dérision, tout en se baptisant eux-mêmes «Grande Loge des Anciens») sont des inventions récentes et constituent d'importantes «déviation des anciens landmarks». Les mots précédents et ceux qui suivent, furent écrits en 1764 par le Grand Secrétaire des «Anciens», Laurence Dermott, dans un livre intitulé *Ahiman Rezon* qui était, pour les Anciens, l'équivalent du *Livre des Constitutions* d'Anderson. Ils illustrent clairement les sentiments qu'il éprouvait pour le «rituel» des «Modernes»:

Aux environs de 1717, quelques joyeux camarades qui avaient reçu le grade de Compagnon (quoique de façon assez rudimentaire) résolurent de former une Loge à eux pour se remettre en mémoire, en causant, ce qui leur avait été enseigné autrefois; ou si cela s'avérait impossible, y substituer quelque chose de nouveau qui pourrait plus tard passer entre eux pour de la Maçonnerie. A cette réunion fut posée la question: quelqu'un connaît-il le rituel de Maître? La réponse ayant été négative, il fut décidé, sans opposition, qu'il serait remédié à cette déficience par une rédaction nouvelle...

En 1778, Dermott ajouta à ce qui précède la remarque suivante:

Après des années d'observation de ces ingénieuses méthodes de marche des Frères, j'ai conclu que la première avait été inventée par un homme gravement atteint de sciatique, la seconde par un marin très accoutumé au roulis d'un navire, la troisième par un homme qui, soit par plaisanterie, soit par abus d'alcool, avait coutume de danser comme un paysan ivre⁵⁾.

En 1760, à Londres, paraît *Three Distinct Knocks* (Trois Coups Distincts), première divulgation d'une seconde série de publications affirmant révéler les rituels maçonniques. L'auteur de la Préface dédiée «A la très respectable compagnie des fidèles Maîtres irlandais, de (la loge) numéro un» explique que «tout le sujet de son livre» est une loge irlandaise de Londres qui s'intitule «*Les plus anciens Maçons*». C'est dans ce petit livre que nous rencontrons le premier rituel connu d'ouverture des travaux d'une loge, écrit en anglais. Il est vraisemblable que ce rituel était d'origine irlandaise, importé à Londres par les «Anciens». *Three Distinct Knocks* comprend également des instructions (lectures) dialoguées pour chaque grade. Rituel et instructions sont très différents des divulgations anglaises antérieures et des divulgations françaises du 18^{ème} siècle. Il semble très probable que cette différence s'explique par le fait que le rituel s'était développé (ou maintenu) en Irlande d'une manière indigène spécifique au cours des années précédentes.

Deux ans plus tard, en 1762, paraît également à Londres une seconde divulgation, *Jachin and Boaz*, qui prétend révéler les secrets de la Franc-Maçonnerie «*Ancienne et Moderne*». Elle sera suivie par la publication de plusieurs autres petits livres de même nature. Comme nous avons mentionné plus haut la question des prières, il convient de relever que toutes les divulgations anglaises à partir de 1760 reproduisent le texte d'une prière prononcée lors de l'initiation d'un Franc-Maçon, mais (à l'exception de *Three Distinct Knocks*) toutes soulignent également que les Modernes n'en font pas usage⁶⁾.

Les divulgations publiées en Angleterre à partir de *Jachin and Boaz* présentent une caractéristique commune. Elles recopient les dialogues (rituel et instructions) contenus dans *Three Distinct Knocks* mais comprennent en plus une partie non dialoguée décrivant l'initiation d'un profane. Cette description ressemble énormément à la divulgation parue en France en décembre 1737, *Réception d'un Frey = Maçon*. Mais un élément est très surprenant: sur beaucoup de points, cette description de l'initiation diffère des indications contenues dans le catéchisme du grade d'Apprenti de ces mêmes «divulgations». Autrement dit, ces divulgations anglaises semblent avoir été élaborées en réunissant deux sources d'origine différente, mutuellement incompatibles. L'une de ces sources provenait d'Irlande, on en retrouve l'empreinte profonde dans les rituels anglais contemporains. Les indications contenues dans l'autre source ne se retrouvent pas dans les rituels anglais contemporains.

Après s'être manifesté pendant une soixantaine d'années des sentiments réciproques fort peu fraternels, les deux Grandes Loges anglaises rivales finirent par se réconcilier en 1813 pour fonder la Grande Loge Unie d'Angleterre. Naturellement il serait très intéressant de savoir comment les membres de la Loge de

Promulgation (1809-1811) et de la Loge de Réconciliation (1813-1816), loges spécialement créées afin que les deux parties en présence arrivent à se mettre d'accord sur un rituel commun, finirent par s'entendre. On n'a malheureusement guère de renseignements à cet égard, et le mieux est de citer ce qu'écrivit à ce sujet un historien anglais considéré comme l'un des plus sérieux:

Jusqu'où alla la Loge de Réconciliation pour résoudre les désaccords entre les deux rituels; trancha-t-elle la plupart de ceux-ci en faveur du rituel des Anciens, comme on l'a supposé d'une manière générale; et dans quelle mesure, en supposant que tel ait été le cas, a-t-elle confectionné de nouvelles versions de compromis pour résoudre les problèmes particulièrement épineux — sur tous ces points on ne sait rien ou fort peu de choses...⁷⁾

Aucun historien ne semble avoir envisagé l'hypothèse suivante: l'élément descriptif, incluant dans les divulgations anglaises des années 1760, aurait tout bonnement reproduit le rituel de la Grande Loge des Modernes (celle de 1717), rituel identique à celui pratiqué en France à la même époque. Comme il ne fait aucun doute que la Franc-Maçonnerie a été importée d'Angleterre en France, il n'y aurait rien de surprenant à retrouver le texte de 1737, avec naturellement quelques modifications dues aux vingt-cinq ans d'écart, dans les divulgations anglaises des années 1760 (mais même cette constatation-là ne semble jamais avoir été faite). Il en découlerait que certaines caractéristiques du rituel propre aux Modernes auraient été sacrifiées sur l'autel de l'Union de 1813.

Quelle est l'autorité du rituel manuscrit français publié en 1991?

Le manuscrit vieux de deux siècles, publié en 1991 en fac-similé, avait été rédigé officiellement par le Grand Orient de France, dans un esprit clairement exprimé par les mots suivants qui se trouvent aux folios 2 et 3:

Un autre point non moins important est l'Uniformité depuis longtemps désirée, dans la manière de procéder à l'Initiation. Animé de ces principes le G. O. de France s'est enfin occupé de la rédaction d'un protocole d'Initiation aux trois premiers grades, ou grades symboliques. Il a cru devoir ramener la Maçonnerie à ces usages anciens que quelques novateurs ont essayé d'altérer, et rétablir ces premières et importantes Initiations dans leur antique et respectable pureté. Les Loges de sa correspondance doivent donc s'y conformer de point en point, afin de n'offrir plus aux Maçons voyageurs une diversité aussi révoltante que contraire aux vrais principes de l'Art Maçonnerie... (...) Ce livre n'étant destiné que pour un Maître de Loge dont les fonctions sont de faire des réceptions, et des mains duquel il ne doit plus sortir ensuite; on a eu soin d'écrire sur une marge extérieure tout ce qu'il doit dire; afin qu'il puisse le saisir plus facilement et du premier coup d'oeil.

Nous connaissons trois états successifs d'une partie de ce document manuscrit. En 1930, dans le cadre d'une série de publications intitulées *Documents relatifs à l'Histoire du G. O. D. F.*, Arthur Groussier avait transcrit la *Formule d'Initiation pour le Grade d'App. adoptée par le G. O. Or. et par lui prescrite à toutes les LL. de sa Correspond. pour maintenir l'uniformité si désirée entre la fraternité*. Ce texte correspond aux folios 1-64 du

document publié en 1991, c'est le Cahier du Vénérable pour le grade d'Apprenti, comprenant l'Ouverture et la Clôture des travaux, l'initiation d'un profane et les travaux de banquets. C'est manifestement la plus ancienne des trois versions, puisqu'elle comporte le texte d'une «*santé d'obligation (au) Roy notre Monarque*». Le manuscrit publié en 1991 fait état des «*Changemens arrivés en Maçonnerie depuis que la France est en République*». Une troisième version du document que Groussier avait transcrit en 1930, fut publiée sous le titre *Le Régulateur du Maçon*. Cet imprimé porte sur la page de couverture la date «5801», soit 1801. La chronologie respective des trois versions ne peut guère faire de doute⁸⁾. Il était intéressant de l'établir car elles ne sont pas strictement identiques. L'une de leurs différences mérite d'être relevée.

Le texte de l'Obligation, inclus dans la *Formule d'Initiation* publiée par Groussier, commence ainsi: «*Je jure sur les status généraux de l'Ordre, et sur ce glaive, symbole de l'honneur, devant le Grand Architecte de l'Univers, qui est Dieu,...*». Dans le manuscrit publié en 1991: «*Je jure et promets sur les statuts généraux de l'Ordre et sur ce glaive symbole de l'honneur devant le Grand Architecte de l'Univers (qui est Dieu)...*». Dans le *Régulateur du Maçon*, publié en 1801, les trois mots «*qui est Dieu*» ont disparu: «*Je jure et promets sur les statuts généraux de l'Ordre, et sur ce glaive, symbole de l'honneur, devant le G. O. A. de l'univers,...*» (orthographe, capitalisation, abréviations et ponctuation originales respectées). On aura remarqué que, dans les trois versions, l'Obligation est prêtée sur les statuts de l'Ordre.

Commentaires de ce rituel

J. Corneloup a consacré le chapitre 8 de son livre, *La chair quitte les os... mais l'acacia refléurira* (1968), à commenter le texte du *Régulateur du Maçon*, imprimé en 1801. Son texte est marqué par le discernement, l'honnêteté et le bon sens qui caractérisèrent toujours les écrits de ce Maçon éminent dont j'eus l'honneur d'être l'ami pendant plus de dix ans.

Dans l'ouvrage publié en 1991, une Préface de M. le Professeur D. L. précède la reproduction du manuscrit original. La lecture comparée de cette Préface et du manuscrit autorise la question, a priori incongrue, de savoir si l'auteur de 1991 a lu le manuscrit qu'il présente. Il affirme à trois reprises (pp. X, XVI et XXV) que le terme «grades symboliques» (les grades «bleus» des maçons contemporains) désigne dans ce manuscrit «ce que nous appelons aujourd'hui les grades "supérieurs"». Or nous lisons au folio 2 du manuscrit: «... protocole d'Initiation aux trois premiers grades, ou grades symboliques». Lorsque, p. XXVII, il déclare reproduire la formule de réception, c'est en réalité le texte que Groussier avait transcrit en 1930 qu'il recopie, non celui du manuscrit. L'orthographe et le texte des citations faites p. XXVIII, amènent à faire la même constatation. L'affirmation «*Rien n'est précisé des objets qui doivent se trouver sur l'autel (?) du Vénérable, sinon une discrète allusion à l'Épée (?) qui consacrera le nouveau Maçon*» correspond également au silence du texte transcrit par Groussier. Le manuscrit indique au contraire (folio 66): «*On placera sur le trône un glaive, un compas, un maillet, le tablier et le bijou du Vénérable qui est une équerre attachée à un cordon bleu en sautoir*».

N'est-il pas singulier d'avoir estimé utile de reproduire, avant le fac-similé du manuscrit,

treize pages de la transcription effectuée par Groussier en 1930 pour la raison indiquée comme suit: «*Compte tenu de la rareté de ce document incomplet, et pour la bonne connaissance de ces rites, nous avons inséré en remplacement des pages manquantes (87, 88, 96, 97) du manuscrit la retranscription réalisée par Arthur Groussier d'une partie du manuscrit...*». En effet, si l'on établit une table des matières du manuscrit publié (ce qui n'a malheureusement pas été effectué dans ce livre dont la pagination, ou plutôt l'absence de pagination générale, est gênante), on s'aperçoit que chaque grade comprend quatre Cahiers distincts: ceux du Vénérable, des deux Surveillants et de l'Architecte Préparateur (ou Architecte Décorateur). Bien évidemment le texte des paroles des Surveillants, indiqué dans leurs Cahiers respectifs, est identique à celui qui est inclus dans le Cahier du Vénérable. A la différence près que ce dernier Cahier comprend l'intégralité des paroles prononcées par le Vénérable et par les Surveillants, alors que dans les Cahiers des Surveillants les paroles du Vénérable sont abrégées (on comprend le copiste à une époque où les photocopieuses n'existaient pas) et ne sont indiquées que comme points de repère. Comme les deux folios en déficit proviennent du Cahier du Second Surveillant pour le Grade d'Apprenti, il n'était nul besoin de reproduire quoi que ce soit pour les reconstituer, vu que leur texte intégral se trouve dans le Cahier du Vénérable aux folios 21-36 et 54-58 du manuscrit.

La Préface de 1991 prétend indiquer «*les conditions historiques*» dans lesquelles ce rituel aurait été élaboré. On lit, p. XIV, «*L'année même de sa création, le 27 décembre 1773, le Grand Orient ordonnait une révision et une nouvelle rédaction des Hauts Grades*». La date est juste, mais l'indication est fautive. Ce n'est guère surprenant, puisque les treize derniers mots de la phrase précédente, quoiqu'ils n'aient pas été placés entre guillemets, ont été recopiés sur la page 44 de l'*Histoire de la Fondation du Grand Orient de France* de Thory (1812), historien célèbre... pour son inexactitude. La circulaire du Grand Orient du 25 juin (j'en possède une photocopie) indique qu'en sa seconde assemblée, tenue le 27 décembre 1773, il décida l'«*Etablissement d'une Commission pour la révision & la rédaction de tous les Grades Maçonniques...*». L'auteur de la Préface indique (p. XV) que «*Nous ne savons rien*» des travaux de la Chambre des Grades, instituée par le Grand Orient en 1782. Il me semble difficile de mettre en doute l'indication de M. Alain le Bihan qui cite parmi ses sources les «*Registres et Procès-Verbaux des Chambres du G. O., et plus spécialement... de la Chambre des Grades*» se trouvant au Fonds Maçonique de la Bibliothèque Nationale⁹⁾. A défaut d'aller consulter les pièces originales, on peut lire ce qui suit dans l'*Histoire du Grand Orient de France* (1865) de Jouaust, historien consciencieux: «*En effet, en suivant sur les registres originaux de cette Chambre, tous les travaux auxquels elle s'est livrée depuis sa fondation en 1782, on voit qu'elle s'occupait activement de la mission qui lui avait été confiée, du 5 mars 1782 au 4 février 1784, c'est-à-dire des Hauts Grades. Pendant la fin de 1784, elle travailla plus spécialement à la rédaction des cahiers des trois grades symboliques, afin d'assurer une rédaction uniforme pour toutes les Loges de l'obédience; elle rédigea également le rituel des banquets maçonniques...*» (op. cit., p. 233). Relevons cette autre indication de Jouaust: «*Le 19 janvier (1789), le Grand-Orient... remercie les Loges de l'accueil favorable qu'elles ont*

fait à l'envoi des cahiers des Grades Symboliques, dont la rédaction uniforme assure désormais l'unité dans l'administration de ces grades...» (op. cit., p. 242).

On lit, p. XXXIV, la date de 1740 suivre le nom de l'abbé Perau (alors que *Le Secret des Francs-Maçons* de cet auteur ne fut publié qu'en février 1744); p. XVII, que l'existence dans les années 1780 d'un rite en 25 degrés n'est nullement établie (ce qui montre que le préfacier ignore l'existence du *Manuscrit Francken* de 1771)¹⁰⁾; même Thory est recopié inexactement, page XIII, où dans une citation référencée le mot *majorité* remplace le mot *minorité* de la phrase originale (ce qui n'est pas sans influencer le sens attribué à la citation)... On aura compris que si le texte du manuscrit est à prendre au sérieux, les indications des quelque trente pages de la Préface ne devront être acceptées qu'avec prudence.

Conclusion

On voit ainsi l'intérêt que présente pour les Maçons de 1992 la connaissance des rituels authentiques et officiels des trois premiers grades du Grand Orient de France à la fin du 18^{ème} siècle. Est-il nécessaire de souligner que les changements décidés par les Assemblées Générales de cette obédience en 1877 et au cours des années suivantes ne sauraient influencer le jugement que nous pouvons porter sur les rituels qu'elle pratiquait un siècle plus tôt?

Le rituel de l'obédience qui était alors — numériquement parlant en tout cas — la plus importante du monde, est instructif par ce qu'il indique, confirmant ainsi l'authenticité de la plupart des divulgations françaises des années 1744-1749. Son étude est intéressante à un deuxième titre, car elle permet de déterminer les éléments qui disparurent alors du rituel du Grand Orient de France, par exemple les trois piliers Sagesse, Force et Beauté. Ces trois piliers étaient mentionnés dans le *Wilkinson MS* (env. 1727), par Prichard en 1730, et par les premières divulgations françaises. On les retrouve aujourd'hui dans les rituels d'autres obédiences françaises et dans ceux de certains pays voisins. Elle permet également de constater la présence des mots «*Le Soleil, la Lune et le Maître de la Loge*», définis comme les «*Trois Grandes Lumières*» dans le *Wilkinson MS*, dans Prichard et dans toutes les divulgations françaises jusqu'en 1781 (*Recueil Précieux de la Maçonnerie Adonhiramite*). Par contre, dans les divulgations anglaises à partir de 1760, ces Trois Grandes Lumières désignent «*La Bible, l'Equerre et le Compas*».

Il ne semble pas, toutefois, que la connaissance des premiers rituels du Grand Orient de France permette de répondre à la question posée dans le titre du présent article. Il n'y a pas, en effet, de raison permettant d'affirmer a priori qu'un rituel est «*authentique et traditionnel*» simplement parce qu'il a deux siècles d'ancienneté. Sans aucun doute, ce rituel est authentique. Il est même, à ma connaissance, le plus ancien rituel authentique connu, établi par une obédience à l'intention de ses loges. Mais pour pouvoir répondre à la question «*Est-il traditionnel?*», il faudrait d'abord démontrer qu'il existe une tradition — ou une Tradition — et que cette démonstration ne soit fondée ni sur des arguments irrationnels sentimentaux, ni sur une croyance fondée sur des légendes, ni même sur les écrits de brillants écrivains du 20^{ème} siècle qui, tel René Guénon, ont fortement influencé quelques Francs-Maçons contemporains.

Si de futures découvertes nous permettaient de

découvrir un jour le détail des cérémonies authentiques des maçons opératifs, qu'est-ce qui nous permettrait d'affirmer que celles-ci sont plus traditionnelles que le rituel de 1786?

¹⁾ Harry Carr, *The Early French Exposures* (1971), p. XI.

²⁾ Voir Knoop, Jones et Hamer, *The Early Masonic Catechisms*, pp. 21 et 25; Harry Carr, «*An Introduction to Prichard's Masonry Dissected*», *AQC* 94, 1981, p. 117.

³⁾ Harry Carr, *The Early French Exposures* (1971), p. 419.

⁴⁾ Voir à ce sujet les deux articles de Cyril Batham, publiés en 1981 et 1985 dans les volumes 94 et 98 d'*AQC*.

⁵⁾ Sadler, *Masonic Facts and Fictions* (1887; réimpression en fac-similé 1985 avec une remarquable Introduction de John Hamill), pp. 103, 105 et 107. Ce livre, traduit en français par J. Corneloup sous le titre *Faits et Fables, Maçonniques*, a été publié aux éditions Vitiano en 1973 (les passages cités se trouvent aux pp. 150, 152, 154 de la traduction). Sadler qui était le Bibliothécaire de la Grande Loge Unie d'Angleterre, fut le premier à démontrer que les Anciens n'étaient pas des «*schismatiques*» ainsi que Gould (1837-1915) l'avait écrit et comme il en demeura convaincu jusqu'à la fin de sa vie.

⁶⁾ «*The Antient Masons made use of a Prayer inserted in the Apprentice's Lecture; but the Moderns leave it out when they make a Brother*» (*Jachin and Boaz*, 1762, p. 9 — «*Formerly Masons, upon admittance of a new member used a prayer, which the moderns omit...*» (*Shibboleth*, 1765, p. 21) — «*The Modern Masons make use of no prayer...*» (*Hiram*, 1764, ed. Dublin 1773, p. 32).

⁷⁾ Bernard E. Jones, *Freemasons' Guide and Compendium* (1950; nouvelle édition révisée, 1956), p. 224. Le même auteur indique, p. 228, que «*le premier rituel anglais régulier ne fut probablement imprimé qu'aux environs de 1835*».

⁸⁾ A la p. 249 du volume 30 des publications de la Loge de Recherche anglaise *Quatuor Coronati*, paru en 1917, on peut lire le fac-similé manuscrit de quelques lignes dont le texte se retrouve identique au folio 132 du document publié en 1991. On y voit également la certification manuscrite suivante, reproduite en fac-similé: *Collationné conforme à l'original, le 20 juillet 1787* (signé) *Roëttiers de Montaleau*. L'auteur de l'article, Arthur Cecil Powell, fut installé Maître de la Loge *Quatuor Coronati* le 8 novembre 1917. Les rituels du Grand Orient de France, alors dans les archives de la Grande Loge Provinciale de Bristol, sont décrits par lui comme suit: une trentaine de volumes manuscrits, de format 8 1/2 inches x 7 (soit 25,9 x 17,7 cm), cartonnés en bleu pour les grades symboliques, en rouge pour les grades de chevalerie, dont l'un contient les Status et Règlements du Grand Chapitre Général (*AQC* 30, pp. 248 et 249).

⁹⁾ Alain Le Bihan, *Loges et Chapitres de la Grande Loge et du Grand Orient de France* (1967), p. XIX.

¹⁰⁾ Le *MS Francken* de 1771 fut redécouvert dans les années 1970 au cours du classement des archives du Suprême Conseil d'Angleterre. Il est décrit dans le vol. 89 (1976) d'*AQC*, pp. 208-210.

